

Gruyères aura son parking souterrain

URBANISME • *L'assemblée communale a avalisé lundi le concept de parcage, qui prévoit la création de places enterrées. Ces mesures visent à assurer la sécurité et la beauté du site. Les automobilistes devront payer.*

TAMARA BONGARD

Le problème épineux des parkings à Gruyères est en passe d'être résolu. L'assemblée communale, forte de plus de 140 citoyens, a accepté lundi soir avec près de 125 voix le nouveau concept de parcage et son principe d'autofinancement. Après de nombreuses questions.

Ce projet actuellement devisé à environ 12 millions de francs vise, dans les grandes lignes, à construire un parking souterrain et à revoir l'aménagement de tous les parkings extérieurs ainsi que des chemins piétonniers («La Liberté» du 21 mars 2012). Il permet de passer de 400 places de stationnement gratuit et illimité (plus 160 places supplémentaires sur les trottoirs et dans les champs) à 520 places physiques (et une centaine dans les champs) mais payantes.

En cause? La fréquentation toujours plus importante de ce site protégé aboutit au parcage de nombreux véhicules le long de la route. Ce qui représente un risque pour la sécurité. Ces berlines alignées défigurent également la colline. Sans oublier les automobilistes qui squattent des parcs privés, comme celui de la Maison du Gruyère à Pringy.

Après des rapports du service de police de Gruyères, des rencontres avec les utilisateurs, des comptages routiers, diverses analyses et discussions avec les services de l'Etat, trois variantes ont été étudiées. La première, initiée par Antoine Micheloud, directeur de l'Office du tourisme de Moléson, prévoyait la création d'un funiculaire depuis Pringy. Estimée trop chère pour les finances communales (30 millions) et pour le porte-monnaie des visiteurs, elle a été abandonnée. Une plus grande

synergie avec les TPE, en créant des navettes reliées à la future offre du RER Sud, a aussi été balayée pour des raisons pratiques et financières.

La troisième variante, - celle acceptée par les citoyens - a été développée par les bureaux Citec, In Situ et MCR. Le projet prévoit que le parking de la Chavonne, baptisé couramment le «parc du haut», abrite 230 places souterraines, contre environ 90 places extérieures actuellement. Son entrée est prévue dans le contours en épingle. Il sera destiné principalement aux visiteurs de courte durée, mais aussi aux habitants et aux employés des établissements de Gruyères. En remplacement des actuelles places de ce parc, une petite placette verte offrira une belle entrée à la cité médiévale et une promenade. Un espace sera réservé afin de permettre aux bus et aux cars de déposer leurs voyageurs. Les deux autres parcs extérieurs (P2 et P3 sur le plan) seront réaménagés avec de la végétation, pour être plus discrets.

Viser l'autofinancement

Financièrement, la commune vise l'autofinancement de ces parkings. L'estimation des frais annuels avoisine les 900 000 fr. dans les dix à quinze premières années. Les recettes devraient atteindre près de 850 000 fr. Et la différence de 50 000 fr.? «L'entretien de nos parkings nous coûte actuellement environ 50 000 fr. par an. En ajoutant les charges d'ordre public, ce sont entre 90 000 et 95 000 fr. que nous dépensons chaque année. Nous y gagnerons donc dans les premières années d'exploitation», a souligné Jean-Pierre Doutaz le syndic. Qui note que des subventions seront peut-être versées.



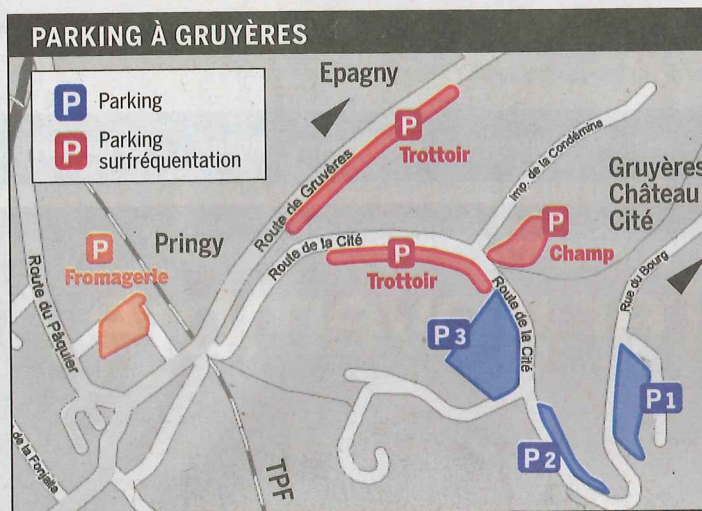
Le parking de la Chavonne (ou parking du haut) compte actuellement 90 places extérieures. Remplacé par un parc souterrain, il permettra d'offrir un nouvel espace aux promeneurs. ARCHIGRAPHIE/IMAGE DE SYNTHÈSE

La réalisation et le vote des crédits sont prévus par étapes - la priorité étant mise sur les deux parcs extérieurs du bas. Le syndic a annoncé qu'au mieux les travaux pourraient démarrer en fin d'année prochaine, avec

une fin de chantier vers 2015. Quelques citoyens ont bien sûr regretté le fait que les parkings deviennent payants pour les habitants. Mais ils ont été plus nombreux encore à s'inquiéter de savoir s'il ne fallait pas cons-

truire plus grand. Ou du moins se réserver la possibilité d'agrandir. Jean-Pierre Doutaz a rappelé que les pics de fréquentation concernaient une trentaine de jours par an. Et que la cité était limitée dans sa capa-

cité d'accueil. A une question d'un citoyen, il a aussi répondu qu'une amélioration des transports publics n'était pas remise en cause par le projet. Tout comme des synergies futures avec Pringy. I



LA FUTURE OFFRE

Parking P1

> 230 places payantes pour les voitures en souterrain, ainsi que 25 boxes. Des abonnements sont prévus pour les habitants et les employés de la cité. D'autres pistes sont envisagées pour des événements spéciaux (par exemple les votations). Les motards pourront se parquer en sous-sol et les cyclistes à l'extérieur.

Parking P2

> 70 places en extérieur payantes mais avec un tarif horaire inférieur au P1. Gratuit la nuit.

Parking P3

> 220 places extérieures, payantes, mais avec un tarif horaire inférieur au P1. Gratuit la nuit. Des places sont prévues pour les cars et les camping-cars.

Parkings surfréquentation

> Une centaine de places pourront être utilisées lors des pics de fréquentation, dans les champs. Elles seront aussi payantes. Les places sur les trottoirs, utilisées actuellement, seront en revanche supprimées. TB